

Plus d'un revenu d'intégration sur dix va à un réfugié

■ En 2016, 40,1% des réfugiés reconnus ont pu en bénéficier, révèle un rapport du SPP Intégration sociale.

En moyenne, 139 412 personnes ont pu bénéficier du revenu d'intégration sociale (RIS) accordé par le CPAS lors des deux premiers mois de l'année 2017. C'est ce qui ressort du rapport trimestriel du SPP Intégration sociale, présenté vendredi. Il s'agit d'une hausse de 9% des bénéficiaires par rapport à la même période en 2016.

Plusieurs facteurs viennent expliquer cette augmentation drastique. Tout d'abord, une hausse structurelle, classique, du nombre de bénéficiaires qui évolue avec la démographie. Ensuite, la réforme de la réglementation du chômage et la hausse du nombre d'étudiants bénéficiaires. La plus frappante reste celle de l'augmentation du nombre de réfugiés reconnus ou bénéficiant de la protection subsidiaire ayant pu prétendre à un revenu d'intégration en 2017.

La moitié des réfugiés bénéficiaires en Flandre

Au 1^{er} décembre 2016, on recensait 53 454 réfugiés reconnus et personnes bénéficiant de la protection subsidiaire sur le sol belge, dont près de 30 000 rien qu'en Flandre.

L'année dernière, 40% d'entre eux ont bénéficié d'un revenu d'intégration sociale (RIS) de la part de leur CPAS. Ce montant mensuel s'élève à 884,74 € pour les personnes isolées. Il s'agit du principal cas de figure parmi les ré-

fugiés qui en font la demande.

Ils représentent 11,7% de l'ensemble des bénéficiaires en Belgique, ce qui signifie un bénéficiaire sur huit.

La Flandre accueillait près de la moitié des 21 500 réfugiés bénéficiaires du RIS en 2016.

Un bénéficiaire sur cinq en Flandre est un réfugié, contre un sur huit à Bruxelles et un sur quinze en Wallonie.

Le nord du pays est en effet souvent choisi par les réfugiés pour y commencer leur vie en Belgique. Le parcours d'intégration, qui comprend l'apprentissage du néerlandais, y est obligatoire depuis une dizaine d'années, et les opportunités d'emploi y sont plus nombreuses qu'en Wallonie.

Le rapport du SPP Intégration sociale va dans ce sens et classe les villes belges préférées des réfugiés reconnus. Les villes choisies par les réfugiés en Belgique sont principalement flamandes. Anvers arrive en tête, suivie de Liège, de Gand, de Schaerbeek et de Louvain dans le classement des villes ayant le plus de bénéficiaires du RIS avec un statut de réfugié.

Les petites communes, moins sollicitées

Logiquement, les réfugiés représentent une part plus importante des bénéficiaires du revenu d'intégration dans les cinq grandes villes du pays : Bruxelles, Anvers, Liège, Gand, Charleroi, où ils se concentrent, soit 15,6% en moyenne. Dans les petites communes de

moins de 15 000 habitants, les réfugiés ne forment que 5,9% des allocataires, contre 9,6% dans les communes de taille moyenne, entre 15 000 et 50 000 habitants.

Les spécialistes du SPP Intégration sociale avancent l'explication selon laquelle l'intégration serait meilleure dans les plus petites entités. Les réfugiés auraient donc moins besoin de ce revenu mensuel.

Cependant, les réfugiés habitant dans de petites communes étaient plus nombreux à bénéficier d'une prime d'installation en 2016. Plus d'un bénéficiaire sur quatre contre un bénéficiaire du cinq pour la moyenne belge.

Il s'agit d'une somme de 948,74 euros, accordée par le CPAS et qui permet d'aménager et d'équiper un logement. Elle ne peut être délivrée qu'une seule fois. L'objectif de la prime est d'encourager les personnes sans abri et les personnes qui vivent dans un camping à s'installer dans un logement pour disposer d'une adresse officielle, ce qui ouvre des avantages.

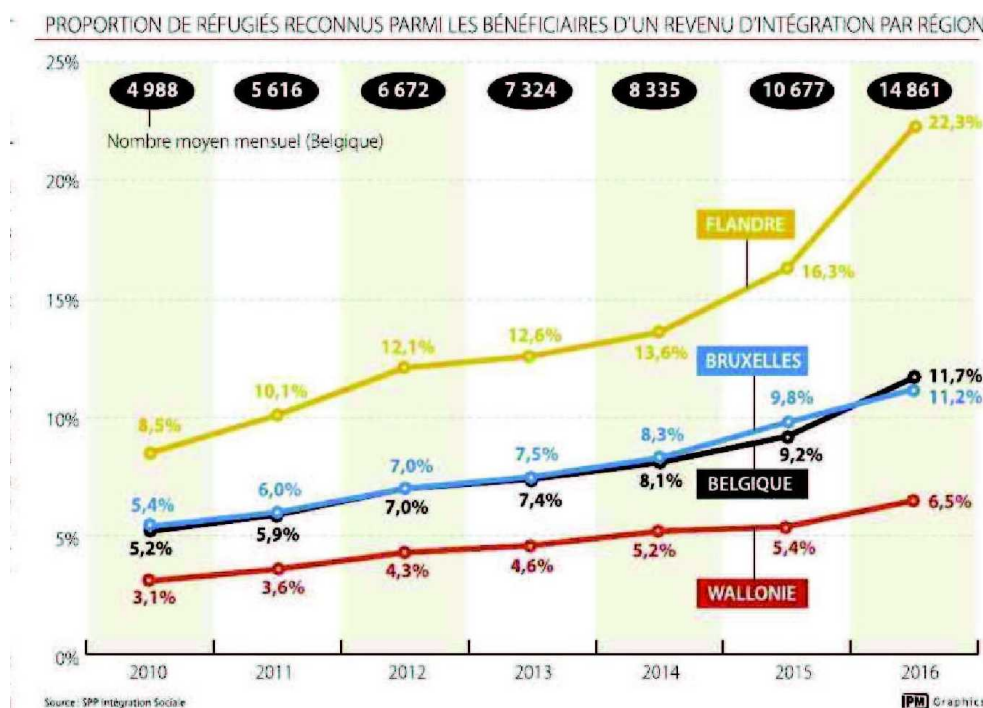
C'est en Wallonie que l'on retrouve la proportion la plus importante de bénéficiaires de la prime d'installation.

L.V.

884,74 €

Revenu d'intégration sociale pour une personne isolée

Le revenu mensuel d'intégration sociale s'élevait à 884,74 € pour une personne isolée au 1^{er} juin 2017. En 2016, 45,1% des réfugiés reconnus étaient isolés.



À savoir

Les réfugiés touchent plus longtemps le RIS

Les réfugiés reconnus ont des durées d'octroi globalement plus longues que les autres bénéficiaires. La durée moyenne durant laquelle ils en bénéficient est de 26,8 mois, contre 12,3 mois pour les autres bénéficiaires, soit plus du double.

Selon une étude de l'université d'Anvers, les chances qu'ont les primo-arrivants de se passer du revenu d'intégration sociale ne diminuent pas au fil du temps passé au CPAS, ce qui est en revanche le cas pour les bénéficiaires belges et européens. La durée de séjour du migrant en Belgique augmente ses chances de sortir du système d'aide sociale. Toujours selon l'étude, les personnes issues de l'immigration ne sont pas moins nombreuses à trouver un emploi mais elles doivent chercher plus longtemps. De plus, l'apprentissage de la langue peut parfois prendre du temps et est nécessaire pour trouver un emploi.

Les femmes réfugiées avec une famille à charge sont celles qui bénéficient de la plus longue durée d'octroi moyenne, avec 30,2 mois, contre 19,2 mois en moyenne pour les hommes dans la même situation.